



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

DROIT, ECONOMIE, GESTION

# DU Santé Mentale



Niveau d'étude  
visé  
BAC +4



Durée  
1 an



Composante  
Formation  
Continue  
Universitaire,  
UFR EGASS

## Présentation

Le Diplôme Universitaire **Santé Mentale** est composé de deux parcours :

- \* Infirmiers en psychiatrie
- \* Référent en santé mentale au service des organisations

## Objectifs

### Communs aux deux parcours :

- \* Approfondir ses connaissances en santé mentale : les représentations de la santé mentale, les images, le langage, etc
- \* Développer le raisonnement clinique en santé mentale : réflexivité, analyse de situations
- \* Investir la pluridisciplinarité et le travail en réseau : comprendre et articuler la prise en charge dans le champ sanitaire, médico-social, éducatif en prenant en compte les dimensions éthique, juridique et institutionnelle

### Spécifiques au parcours « Infirmiers en psychiatrie » :

- \* Appréhender la dimension interdisciplinaire de la prise en charge du patient en psychiatrie
- \* Acquérir les éléments théoriques nécessaires à l'exercice de la profession

- \* S'approprier des outils en soins infirmiers en psychiatrie : approche complexe, consultation en soins infirmiers...

### Spécifiques au parcours « Référent en santé mentale au service des organisations » :

- \* Développer une expertise dans la reconnaissance des signes de la souffrance ou de la maladie mentale pour identifier les signes précurseurs de problèmes de santé mentale et à prendre des mesures appropriées pour intervenir dans le cadre des premiers secours de la santé mentale posture et procédure à suivre
- \* Former les participants à réagir en cas de crise et à orienter les personnes vers des professionnels de la santé mentale lorsque nécessaire

## Organisation

### Contrôle des connaissances

- \* Pour les UE 1 à 5, une évaluation par UE, notée chacune sur 20. La moyenne de ces 5 évaluations donne la première note au diplôme
- \* Pour l'UE 6, deux évaluations notées chacune sur 20. La moyenne de ces 2 évaluations donne la seconde note au diplôme



Lorsque la première et la seconde notes au diplôme sont supérieures ou égales à 10/20, alors le DU est acquis et la moyenne générale résulte de la moyenne entre les deux notes au diplôme.

Dans le cas contraire, le stagiaire est ajourné et une session de rattrapage lui est proposé.

La validation de certains enseignements du DU pourra donner lieu à une validation d'enseignements en Master 1 Management sectoriel, sous réserve de la décision de la commission pédagogique du Master

## Aménagements particuliers

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Adaptations au cas par cas.

Se rapprocher de la référente handicap : Stéphanie LOUVEAU

[fcu-handicap@univ-artois.fr](mailto:fcu-handicap@univ-artois.fr) / 03 21 60 49 33

## Admission

### Conditions d'admission

- \* Être titulaire d'un diplôme bac+3
- \* Admission possible par Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)

**Coût de la formation** : 2 600 € par personne, comprenant les frais de formation et la documentation

### Public cible

- \* Infirmiers exerçant dans une autre discipline médicale et intégrant le champ de la psychiatrie
- \* Infirmiers dont l'exercice est récent en psychiatrie
- \* Infirmiers travaillant en psychiatrie souhaitant approfondir leurs connaissances
- \* Cadres de santé du secteur infirmier

- \* Professionnels en contact avec des usagers pris en charge dans le cadre de la santé mentale tels que des éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux, référents santé et sécurité au travail, etc

## Et après

### Insertion professionnelle

- \* Le DU permet aux infirmiers de se professionnaliser dans le domaine de la psychiatrie
- \* Il permet également à toute personne en contact avec des publics présentant des troubles de santé mentale de se professionnaliser pour agir et réagir de façon adaptée

## Infos pratiques

### Autres contacts

**Abdelaziz MESSOUSSI**

Responsable pédagogique

[abdelaziz.messoussi@univ-artois.fr](mailto:abdelaziz.messoussi@univ-artois.fr)

**Céline AVEROUS**

Responsable formation continue sur le pôle d'Arras

[fcu-fare@univ-artois.fr](mailto:fcu-fare@univ-artois.fr)

03 21 60 49 06

### Campus

 Campus d'Arras



UNIVERSITÉ D'ARTOIS



## En savoir plus

Consulter la page de présentation des Diplômes  
Universitaires

<https://www.univ-artois.fr/formations/la-formation-continue/suivre-une-formation/les-diplomes-universitaires-du>



# Programme

---

## Organisation

La formation a lieu d'octobre à juin, **pour un total de 200h**. Une partie de la formation se déroule à l'**Université d'Artois (sites d'Arras et Béthune)**, l'autre partie se déroule à l'**EPSM Val de Lys Artois de Saint-Venant**.

### Contenu de la formation

- \* UE 1 : Politique de santé mentale et offre de soins en psychiatrie
- \* UE 2 : Organisation des soins et territoire
- \* UE 3 : Les dimensions éthique, législative, déontologique dans les pratiques soignantes en psychiatrie
- \* UE 4 : Connaissance des publics : Psychopathologie de l'adulte et de l'enfant et les approches pluridisciplinaires des prises en charge
- \* UE 5 : Gestion de projets : Les méthodes et outils : posture et intervention en santé mentale
- \* UE 6 : Initiation à la recherche. Bilan réflexif

**Taux de satisfaction global** : 100% (2021-2022)

**Taux de retour des enquêtes** : 67% (2021-2022)